

M. MACKAY (Cap-Breton)—Une tempête!

M. BOWELL—Ce qui se fait ne cause pas de tempête sur les bancs de l'Opposition; mais l'honorable député des bords de la mer sait parfaitement ce que signifie ce bill, et il en connaît le but, car il pourrait avoir encore l'occasion de mettre en question mon droit à siéger dans la Chambre.

Je voterai donc sans la moindre hésitation contre ce bill de "blanchissage." Le fait qu'on m'a signifié un bref ne m'empêchera pas, pas plus que les menaces que le ministre de l'Intérieur ou qui que ce soit jugera à propos de me faire à l'avenir, de faire ce que je crois juste et convenable.

M. BLAIN—Je crois qu'il est vraiment malheureux que l'honorable député d'Hastings-Nord ne soit pris au mot et exempté de l'opération de ce bill, car autrement on commettrait une injustice contre lui, car il est évident qu'il a endossé son armure et s'est préparé au combat. J'espère donc que quelqu'un proposera un amendement dans ce sens.

L'honorable monsieur est bien certain que le bill sera adopté et le mettra à l'abri, et cela explique la position qu'il prend à son sujet. Je suis extrêmement étonné—s'il est possible d'être étonné de quelque chose après avoir siégé dans la Chambre pendant six ans—de voir la conduite adoptée par l'honorable député de Kingston, qui sait que les législateurs ont maintes et maintes fois dû recourir à des bills de cette nature. Le fait qu'il est reconnu et admis que la loi est dans un état d'incertitude—et qui peut le nier—est une des plus fortes raisons en faveur du bill. Lorsque des hommes qui occupent une position éminente au barreau viennent nous dire qu'aujourd'hui même ils ne sont pas prêts à dire quelle est la loi au juste, et lorsque les membres d'un comité de la Chambre, après avoir longtemps siégé et étudié la question, viennent nous dire qu'ils ne sont pas en mesure de dire quelle interprétation on doit donner au statut, je pense que c'est la chose la plus naturelle du monde que le gouvernement vienne au secours de ceux qui ne pouvaient, à aucun point de vue, savoir qu'ils siégeaient ici en contra-

M. BOWELL

vention aux termes de l'acte. Au lieu de les censurer, on devrait plutôt louer ceux des députés qui poussent la générosité jusqu'à prendre la responsabilité de voter pour ce bill, qui ne viole aucun principe de législation. On a eu recours à de pareilles mesures maintes et maintes fois. Les bills d'indemnité se comptent par dizaines; et si jamais un pareil bill a été justifiable, c'est certainement dans le cas actuel, puisque l'on prétend que de 30 à 40 membres ont violé la lettre de la loi sans le savoir.

Devons-nous, puisqu'il en est ainsi, laisser exécuter ces brefs et permettre que des hommes qui ont servi leur pays soient poursuivis en vertu des dispositions de l'acte de l'indépendance du Parlement?

Les cas que l'on a cités, et que l'on regarde comme faisant autorité depuis quinze ans, sont assez forts, à mon avis, pour exonérer tous les membres de la Chambre. Si, en face des faits allégués, on ne passe pas ce bill, la loi viendra à être un objet de mépris. Il est de notre devoir de passer des lois rationnelles; et si cette loi est bien interprétée par plusieurs des meilleurs légistes de ce pays, non-seulement nous devons passer ce bill, mais nous devons encore aller plus loin et en passer un pour interpréter la loi actuelle, qui est mal comprise par presque tout le monde.

La proposition qui est soumise à la Chambre est une proposition équitable. Si la lettre de la loi était rigoureusement appliquée, un député n'oserait plus tirer un \$5 de sa poche, par crainte qu'on ne prétende que c'est un contrat de la part du gouvernement de lui payer de l'or en échange. On ne devrait jamais donner à l'acte des interprétations aussi manifestement absurdes que celles qu'on lui a donné.

Ce bill n'a pour but que d'exonérer ceux d'entre nous qui ont intentionnellement violé la loi, et il est du devoir de tous les membres de voter en sa faveur. Pour ma part, je le ferai avec plaisir.

M. JONES (Leeds)—Je suis l'un de ceux dont le nom a été colporté dans le pays comme ayant enfreint l'acte de l'indépendance du Parlement. Cela a paru dans le *Globe* et dans un journal publié dans Leeds-Sud, qui annonçait